HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI.

TENU PAR Mme PRADAT.

Cet Hôtel est situé [illegible] que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, [illegible] est ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. L'hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière et les familles pourront avoir des maisons séparées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long; elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas incommoder les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

Elle a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que: poissons rouges, truites, goujons, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenade, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel confortable, ainsi supérieur aux plus beaux établissements de ce genre dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 19 mai—4m

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle. Les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2 "
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital [illegible] Dr. J. RHODES, [illegible] 142, rue Canal

J. Menard,

151 VIEILLE LEVEE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.

VIENT de recevoir 15 sacs pois à vaches, un grand assortiment de graines pour la saison, telles que: choux gros cabus, bonneuil, gros york, [illegible] cœur de bœuf, gros vaugirard, milan des vertus, gros [illegible] St Denis, [illegible] choux navet Routabaga blanc [illegible] radis, [illegible] carottes, betteraves, navets, [illegible] concombres long vert, [illegible] melons d'eau, cresson, [illegible]

Ces graines sont bonnes et de premier qualité et les prix très modérés. 12juin

Graines Fraîches de Jardinage. Le soussigné vient de recevoir d'Europe et du Nord, un bel assortiment de graines de saison se composant de:

Raves, Betteraves,
Carottes, Navets,
Laitues, Choux,
[illegible] Brocolis,
Choux Fleurs [illegible]

[illegible] la récolte de 1851 [illegible]

D. MAUPAY, 67, rue Gravier, près la rue du Camp.

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINES appellent l'attention du public et de leurs [illegible] sur l'assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à [illegible], pois cassés, herbiers, plants de [illegible]

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les [illegible] directement des pépinières de Comstock, Ferré & Co de Wethersfield. Ils fourniront [illegible] à des prix raisonnables et avec toutes les [illegible]

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de [illegible] d'un correspondant à la ville, seront [illegible]

Aussi [illegible] mais, avoine, [illegible] chanvre, millet, pois, etc. COMSTOCK & Co.

Magasin de graines, No 11, rue Commune, [illegible] Tchoupitoulas.

A LOUER—La maison en briques à [illegible] rue Bourbon, No 20, entre [illegible] S'adresser à G. TOURNADE, No 70, rue Conti.

A LOUER. A LOUER le beau magasin ou bureau à [illegible] S'adresser à McDOWELL & MILLS, 86 rue Gravier.

A LOUER—Une belle maison, à Biloxi, contenant 15 appartements. S'adresser à JOHN COLLEY, Biloxi, ou à PAUL JUGE FILS & CO. 27, rue St Louis.

A LOUER—La maison [illegible] Le café qui fait le coin des rues Tremé et Toulouse [illegible] S'adresser sur les lieux.

A LOUER—La maison à trois étages, rue [illegible] entre St-Louis et [illegible] S'adresser à M. FATJO [illegible]

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin [illegible] X LAMBERT, 63, rue des Magasins.

A louer à bon marché. Une maison [illegible] rue St Ferdinand [illegible] PIERRE POUTZ, [illegible] rue de la Douane.

A LOUER—La maison de résidence en briques No 147, rue Conti, contenant six chambres [illegible] S'adresser à LABORDE & XIQUES, Fronts entre Canal et Crossman.

DEMANDE DE MAISON—On demande à louer une maison [illegible] B. TALAMON, 182 et 184, rue Royale.

A LOUER—Une jolie maison d'été, neuve, située à Biloxi, avec dépendances et usage [illegible] BERNARD TURPIN, No 20 Vieille Levée.

Th MOREAU,

Rue Royale, encoignure Toulouse, et rue St-Charles, No 36.

Parfumeries fines et articles de Paris.

REÇU par le navire Carrack, du Havre, un assortiment complet de [illegible] parfumerie fine de Paris [illegible] brosses [illegible] 25 douzaines de gants [illegible] cotons blanc et [illegible]

Notre Th. Moreau [illegible] les dames qu'il a [illegible] un assortiment complet de [illegible] &c. &c.

Eau de Cologne double à $1 le gallon. [illegible] Eau de [illegible] à $5 l'ap[illegible] 25 juin

DAGUERREOTYPE SALOONS

No 93, rue du Camp, bâtisse Sniff,

[illegible] E. JACOBS, 93, rue Camp, Nlle-Orléans

A. D. Grieff et Co.,

Marchands de Comestibles en gros
et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE,
ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 40 et 42 rue de la Vieille Levée, et No 10, rue [illegible]
A. D. GRIEFF. S. A. KINGSLAND. W. M. GREENWOOD.

AU MAGASIN VERT.

Encoignure Chartres et Conti.

Les soussignés offrent aux prix les plus modérés, le nouvel assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages du Havre et de New-York. [illegible] CHASSANDOL & BOULENGER.

TOILES D'IRLANDE.

P. & E. REILLY & CO.,
Encoignure Royale et Canal,

VIENNENT de recevoir un envoi de leurs toiles sans apprêt, dont la qualité supérieure est bien connue.

En conséquence des réparations et agrandissements qu'ils ont à faire à leur magasin dans le courant de juillet, ils ont décidé de vendre [illegible] POUR CENT DE REDUCTION [illegible]

Toiles 4/4 garanties, de 5 50 à 8 0 la pièce.
Toiles à draps 12/4 depuis 75 cts.
Toile damassée de 8/4 à 12/4.
Nappes et serviettes unies et damassées;
Brins de fil et bobinet à moustiquaire;
Rideaux brodés en mousseline et dentelle;
Toiles et batistes imprimées;
Bandes brodées en jaconat et mousseline.
Jaconats français nouveaux à 25 cts; do anglais bon teint 10 cts, organdis 30 cts; barèges nouveaux de 25 à 75 cts; des Indes à carreaux 12½ cts; des Indes unis rayés à 20 cts; des Indes noirs, jaconat uni noir &c. 1fja

Ventes Judiciaires.

Succession de Maria Rumsey, f. c. l.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,1[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 19 juin 1851, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 1er août 1851, à midi, dans le Café de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de:

La statu liber ANTOINETTE BOZEMAN, mulâtresse âgée d'environ trente-huit ans.

D'après le testament de la défunte, ladite statu liber aura droit à sa liberté dans quatre ans ou avant, moyennant qu'elle paie à ladite succession la somme de sept cents piastres.

Conditions—comptant. JOHN L LEWIS, 1jt—1,11,21,31 Shérif de la paroisse d'Orléans

Joseph Shaefer vs. Valentine Schmidt—No 5091.
Le même vs. le même— 5.92

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable P Coudrain, cinquième justice de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, dans le café de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, jeudi 31 juillet 1851, à midi;

L'intérêt du défendeur Valentin Schmidt, à savoir: La moitié indivise du temps à courir du bail d'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui sont dessus, situé derrière la propriété occupée par François d'Aquin, dans la municipalité No 3 de cette ville. Le dit lot de terre mesurant 142 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue des Bons Enfants, sur 114½ pieds 11 pouces de profondeur, lequel bail est pour le terme de cinq années, à partir du 15 octobre 1848, au taux de $12 50 par mois.

Saisis dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant.
MIGUEL HERNANDEZ, Constable
30 juin—3en30

Henry Michel vs. Julie Bonsens. — No 10,263
Le même contre la même.— No 10,264.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable A. Derbès, 4me Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le samedi 9 août 1851, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale:

Un lot de terre situé au faubourg Guénot de cette ville, désigné par le No 46 sur un plan dressé par L. Brugier, déposé en l'étude de O. Arnaud; le dit lot mesurant 279 pieds de face à chacune des rues Aubry et O'Reilly, et 295 pieds 6 pouces de face à chacune des rues Johnson et Prieur, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant.
FRANCIS MOUNEY, Constable.
8 juillet—3fen 10j

Avis Judiciaires.

Louis La Vega vs Thomas Fletcher—No 6324.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'honorable P Coudrain, Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, en face de mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, lundi 11 août 1851, à midi,

Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant.
MIGUEL HERNANDEZ, Jr, Constable.
31juil—3fen10j

J. Sanchez vs. Mme Juana—No 10,516.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable A. Derbès, 4me juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le lundi 11 août 1851, à midi, en mon magasin de dépôt, rue Royale, entre les rues Dumaine et St-Philippe—

Le contenu d'une malle, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—comptant.
FRANCIS MOUNEY, Constable.
31juil—3en10j

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Fse. Mulier femme de Jean Bernard Lastrade vs son mari—No 4,266.

Cette affaire ayant été soumise et la Cour considérant que les allégations contenues dans la pétition sont conformes à la loi et à l'évidence;

Il est ordonné, adjugé et décrété que jugement soit rendu en faveur de la demanderesse Françoise Mulier et contre le défendeur Jean Bernard Lastrade Jr., son mari, décrétant une séparation de propriété et dissolution de la communauté d'acquets et de biens existant autrefois entr'eux.

Il est de plus ordonné, que la dite demanderesse recouvre du défendeur la somme de 800 piastres avec intérêt légal à dater du jour du jugement, 25 avril 1851, jusqu'à parfait paiement, et aux frais de procédure avec hypothèque, accordées en pareil cas aux femmes mariées, sur les propriétés de leurs maris, pour la garantie de leurs droits paraphernaux.

Jugement rendu le 25 avril 1851.
signé le 30 avril 1851.
[Signé] J. N. LEA, Juge.
Pour copie conforme:
A. J. VILLERE, Député Greffier.
21 juil—3en10j

Succession de Daniel Eitel.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par George Dirmeyer, dernier administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, 21 juil—3en10 Député greffier.

Succession de Johanes Yanizi.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Madame Rapp, veuve de Johanes Yanizi, exécutrice testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A J VILLERE, 24 juil—3en10j Député greffier

Succession de Lucy Cox, f. c. l.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Lewis Banks, h. c. l., exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, 24 juil—3en10j Dép. Greffier.

Succession de Patrick Maher—No 1,333.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Attendu que Daniel Fitzpatrick a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Patrick Maher, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. J. O CHALON, 24 juil—3en10j Député Greffier

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que William G Mullen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Edward H Whitney, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, J. O. CHALON, 25 juil—3en10j Député Greffier

Succession de F H Petrie, décédé—No 2183.

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous ceux que cela peut intéresser, d'avoir à déduire, sous dix jours de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le compte de l'administration enregistré par le curateur de cette succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, le 21juillet 1851.
23 juil—3en10 K. LOEW, dep. greffier

J. M. Armstrong vs ses créanciers et les créanciers de J. M. Armstrong & Co.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nlle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers du dit insolvable et à toutes autres personnes que cela peut concerner, qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu en l'étude de J. H. Van Dolson, notaire public en cette ville, mercredi le 6 août 1851, à dix heures du matin, pour nommer un nouveau syndic.

Par ordre de la Cour,—ce 23 juillet 1851.
ALF. ROUSSEAU,
24 juil—3en10j Greffier.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je, Alfred Rousseau, Greffier de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, certifie que le 13eme jour de juin 1851, jugement a été rendu dans l'affaire de Mme M. Franholtz vs George Franholtz, son mari, comme suit, savoir:

Sur motion de Frank Haynes avocat de la demanderesse, et la cour considérant l'évidence dans cette affaire et l'acte amendant l'acte initiale: Un acte relatif aux divorces, approuvé le 19 mars 1847 et approuvé le 13 mars 1848;

Il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu dans cette affaire le 20 du mois passé soit confirmé et rendu final, et qu'un jugement de divorce soit prononcé en faveur de la demanderesse Mary Neinoller épouse de George Franholtz contre le défendeur, son dit mari George Franholtz—et il est de plus ordonné qu'un inventaire de la propriété en communauté entre la dite demanderesse et le défendeur soit fait par devant le Sr. Ige Logenbühl, notaire public, conformément à la loi, que Le Valcour Hurtubise et Paul E. Crozat soient nommés estimateurs pour estimer les propriétés à inventorier, et que le dit notaire en fasse un rapport à cette Cour, pour procédure ultérieure, et il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais.

Jugement rendu le 13 juin 1851 et signé le 18 juin 1851.

[Signé] JOHN C. LARUE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai signé mon nom et apposé le sceau de la susdite Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ce 18eme jour de juillet de l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-un et la 76eme année de l'Indépendance des Etats-Unis. ALF. ROUSSEAU,
19 juil Greffier

Succession de Spencer Gates.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John Walker, curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
26 juil—3en10j Député greffier.

HUILE de Lin—2,000 gallons huile de lin crue et cuite, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
29 juil No 29, Vieille Levée

PEINTURE NOIRE—100 barillets, récemment reçus, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
29 juil 29 Vieille Levée

BLANC DE BALEINE—200 caisse Judds Patente et Robinson Wiggin & Co, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
29 juil 29 Vieille Levée

VIN DE PORTO—100 quarts, vieux supérieur, à vendre par
W F VREDENBURGH & CO,
29 juil 29, Vieille Levée

VIN DE SHERRY—100 quarts et 90 caisses vieux supérieur, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
29juil 29, Vieille Levée

VIN ROUGE—500 barriques de Bordeaux, de différentes marques, à vendre par
W F VREDENBURG & Co,
29juil 29, Vieille Levée

HUILE DE BALEINE—3,000 gallons épurée et raffinée, à vendre par
W F VREDENBURG & Co,
29juil 29, Vieille Levée

COGNAC—14 et 18 quarts Jn Louis 1811; 19 demi et 20 quarts Magory 1831; 30 demi A de Montdon 1840; 10 demi et 30 quarts Alex de Monteaux 1840; 2 demi et 2 quarts John Durand & Co, La Rochelle, 4/2 demi et 4/4 J J Durand 1844; 4 demi et 10 quarts J J Durand 1845; 4demi et 12 quarts J J Durand 1846; 11 quarts J J Durand 1847; 4 demi et 13 quarts J J Durand 1848; 5 demi et 14 quarts J J Durand 1849; 3 demi J J Durand; 7 demi et 2 quarts A L Bievillé; 30 demi, 50 quarts, 50 huitièmes J Eraud—sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
28 juil 31, Vieille Levée

GIN—25 pipes genièvre, de la marque "Anchor Brand" sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS,
28 juil 31, Vieille Levée

VINS EN BARRIQUES—25 barriques vin Montferrand, à vendre par
J & J TARDOS,
28juil 31, Vieille Levée

Proclamation.

Bureau du Secrétaire d'Etat.

Attendu que l'article 140 de la Constitution de cet Etat impose au Secrétaire d'Etat le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans au moins un journal de chacune des paroisses de l'Etat, où s'imprime un journal, tous les amendements proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes des membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivants qui ont été adoptés par les Chambres comme amendements proposés à la Constitution de l'Etat, et approuvés par le Gouverneur le 20 mars 1850.

Amendements à la Constitution.

ARTICLE 1. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, soit par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et, à la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siège de deux juges-associés sera vacant à l'expiration de deux années, et le siège du Juge-président et du troisième Juge-associé sera vacant à l'expiration de quatre années, de manière qu'il y ait ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs desdits Districts ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats de District seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs desdits Districts, ayant qualité pour voter pour Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 7. Un Secrétaire d'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 8. Un Trésorier de l'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 10. Si, à l'élection du Juge-associé, des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'Etat, du Trésorier de l'Etat, et du Surintendant-général de l'éducation publique, deux, ou plus de deux candidats obtiennent un nombre égal une majorité relative des votes donnés pour une des places sus mentionnées, le Gouverneur devra le mentionner dans sa proclamation, et choisir immédiatement l'un des candidats qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix données, lui accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été choisi.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être diminué ni augmenté pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, Tout individu mâle, libre et blanc, qui sera depuis un an citoyen des Etats-Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, et aura résidé dans l'Etat pendant toute l'année qui aura précédé l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera les droits d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des procès dans lesquels un Juge se sera récusé ou aura été récusé.

Donné à Bâton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le premier jour du mois de juillet, de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et la soixante et quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.

ELIXIR HYGIENIQUE contre le Mal-de-mer.

Du Dr. EDOUARD MARTIN.

DEPUIS un certain nombre d'années, le monde scientifique, les Médecins surtout, s'étant aperçus du vide causé dans l'immense collection des agents curatifs, par l'absence de toute composition, de toute substance propre à arrêter ou au moins à palliter les effets désagréables du mal de mer, proprement dits, ou provenant des épidémies et inconvénients d'un voyage de mer, de l'autre ... remèdes, après maints essais, n'ont répondu qu'imparfaitement aux espérances qu'on en avait conçues; on peut s'en faire une idée exacte en feuilletant les journaux de Pharmacie, de Chimie et de Médecine de tous les pays, publiés depuis 1843.

L'inventeur de l'Elixir Hygiénique vient enfin d'atteindre ce but si longtemps convoité. Après avoir étudié les causes des inconvénients, des altérations dans la proportion des substances employées à composer cet Elixir, il est parvenu à produire pour les voyageurs, une liqueur très agréable au goût, indispensable à la santé, et complètement compatible par la vieillesse.

[illegible] que soit la constitution de la personne qui en fait usage, l'Elixir Hygiénique agit avec la même infaillibilité et lui procure un bien-être général. Les nausées cessent comme par magie; le calme renaît; le sommeil est plus doux, l'appétit est éveillé, la digestion s'effectue promptement sous l'influence de cet Elixir Hygiénique et Tonique.

L'inventeur ayant eu, pendant un récent voyage, fait parvenir un essai décisif de son médicament, s'est décidé à le livrer au public. Il pourrait, à l'appui de ce qui précède, produire les témoignages de plusieurs capitaines de navires, mais il se borne à citer celui de l'un des capitaines les plus intelligents et les plus distingués de la Marine Marchande Française. M. le capitaine Labory ayant bien voulu par lui-même expérimenter, sous une autre forme, ce médicament pendant plusieurs voyages, exprime le résultat de ses essais de la manière suivante:

Cher Docteur:

Pendant mes derniers voyages en France, j'ai eu occasion d'essayer sur divers sujets votre remède contre le mal de mer; je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai obtenu les meilleurs résultats, et s'il était possible de transformer ce médicament en un liquide agréable, ce qui serait beaucoup plus facile à prendre que le remède sous sa forme actuelle, surtout quand les premières causes arrivent, il n'y aurait plus rien à désirer et vous auriez droit à la reconnaissance éternelle de tous ceux qui sont obligés d'aller sur mer, et qui en souffrent de l'habitude.

J'ai l'honneur de vous saluer,
(Signé) A. LABORY,
Capitaine du Navire l'Oscar.

L'amélioration signalée par le capitaine Labory a été effectuée.

L'Elixir Hygiénique et Tonique contre le mal-de-mer se vend en flacons de 4 onces, bouchés à l'émeri. On doit avoir bien soin, en s'en servant, de replacer le bouchon afin de prévenir l'évaporation.

A vendre en gros et en détail par
E. E. MOUGIN, Pharmacien, à la Nlle-Orléans.
Seul Agent du Propriétaire—
15 mars *le Dr. Edouard Martin.*

Tricophère ou Mixture

DU PROFESSEUR A. C. BARRY.

POUR renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, la nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles et donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brûlures, contusions, foulures, &c. L'expérience a démontré que le Tricophère du Professeur Barry guérit également les maladies de peau, les chevaux et tout le règne animal. Les témoignages suivants, démontreront la valeur de cette préparation, et les résultats obtenus par ceux qui l'ont employée.

NEW YORK, 22 septembre 1850.

Professeur Barry.—Cher Monsieur.—Depuis seize ans j'étais affligé d'une éruption cutanée à la tête, d'un caractère très grave. J'avais suivi les conseils des médecins les plus éminents et essayé toutes les préparations connues pour les cheveux, et les maladies de peau, le tout sans succès. Un ami me conseilla alors d'employer votre Tricophère; en désespoir de cause, je tentai l'expérience et à ma grande joie, je me trouvais guéri, dans l'espace de deux mois. Ma maladie était tellement violente qu'à cette époque j'étais presque aveugle.

Je suis respectueusement,
G. V M. RAPELYE.
140 Columbia street, Brooklyn

PROF. BARRY—Monsieur,—Il y a environ deux ans que je perdais tous mes cheveux, et que ma tête était couverte de peaux mortes. Un de mes amis m'engagea alors à faire usage de votre Tricophère; je suivis son conseil, et à mon grand étonnement mes cheveux se fortifièrent, toutes mes peaux mortes disparurent et ma tête est maintenant en parfait état.

Je suis avec respect, votre obéissant serviteur,
J. S. TREADWELL, 663 Broadway

Si quelques personnes doutent de la véracité de ce qui précède, elles sont priées de passer au bureau du professeur Barry, No 137, Broadway, New-York ou on leur montrera les lettres originales.

(De l'Argus Militaire et Naval.)

Aucun remède pour la cure des maladies de cheveux et de peau n'a encore joui de la popularité qu'a obtenu le Tricophère ou composé médical du professeur Barry. On en fait un grand usage dans les hautes classes de notre communauté, et on l'emploie de préférence à tout autre remède de ce genre, il donne de la vigueur à la racine des cheveux, les fait croître avec force et détruit les peaux mortes. L'efficacité de cette mixture est incontestable elles prix en sont des plus modérés.

A vendre au No 137, rue Broadway, New York et chez tous les pharmaciens des Etats Unis et du Canada, à 25 cents la grande bouteille 18juin—3mtl

Fer, Cuivre et Ferblanc.

300 tonneaux fer du Tennessee assorti, en barres carrées et rondes,
25 tonneaux fer *Plough plates*,
10 do do *Plough moulds*,
25 do fer de bouilloire 3/16 à 3/8 1re qualité
FER POLI DE CABLE.
100 tonneaux assortis,
15 do fer de bouilloire finis,
10 do do *Plough plates refined.*
FER DE SUEDE.
75 tonneaux fer assorti, plat, carré et rond.
FER D'ANGLETERRE.
300 tonneaux barres plates de 1 @ 4 ¼ pouces (par ¼ @ 1 pouce.
100 do do rondes ⅜ @ 4 pouces,
100 do do carrées ¾ @ 4 ½ do,
FER EN FEUILLES.
350 colis de 9 @ 20.
100 do 21 @ 26.
FER EN ROULEAUX.
1000 colis ⅜ ¼ 1/8 @ 1 ¼ 1/8; 3/16 et ¼
FER POUR CERCLES.
1500 colis 5/8 @ 4 ½ pouces.
FER ANGULAIRE.
5 tonneaux assortis 1 ¼, 1 ½, 2 et 2 ½ pouces.
CUIVRE.
30,000 livres brasier 10 @ 150 livres la feuille [30 sur 60.
FERBLANC.
300 caisses de Charcoal.
A vendre à bas prix et à des conditions libérales par PRIESTLEY & BEIN,
4mars 89 et 91 rue du Camp

EN débarquement du navire La Belle Assise, venant de Bordeaux:
24 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc;
16 do do St-Izau do à vendre par
X LAMBERT,
30 juin 63, rue des Magasins

CAFÉ A LOUER.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de Café Magnolia, situé rue de la Douane, entre Royale et Passage de la Bourse. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co.
25 juin 23, St Louis

MAGASIN A LOUER.

LE magasin No 23, Nouvelle Levée. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co,
25 juin 23, St Louis

OR EN FEUILLES—50 paquets d'or en feuilles 9½, foncé, à vendre par
P CUSACHS
24ja Rue Royale et St Philippe

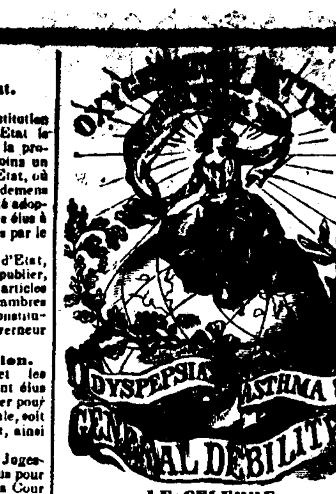

LE CELEBRE

BITTER OXYGÈNE

NE CONTENANT POINT D'ALCOOL.

LA meilleure Médecine, et en même temps, celle qui a obtenu le plus de certificats dans le monde, pour la guérison de la DYSPEPSIE sous toutes ses formes, telles que maux de tête, aigreurs, constipation habituelle, acidité de l'estomac, perte d'appétit, asthme, hémorroïdes, commencement de consomption, débilité provenant de fièvres prolongées, frissons, maux provenant d'avoir été exposé à la chaleur ou au froid, maladies de vieillesse, et toutes celles provenant d'un dérangement dans l'organe digestif ou dans l'estomac. C'est également un excellent remède qui n'a pas de supérieur, pour les maladies de l'utérus et des mères.

Parmi les certificats de personnes de la plus haute respectabilité que nous ayons obtenus, nous nous appuyons de ceux ci-après désignés:

Prof. A A HAYES, M D, Essayeur de l'Etat.
FITZHENRY HOMER, Esq., Boston.
JAS. C DUNN, Esq., Trésorier de ville à Boston.
Hon. MYRON LAWRENCE, Ex-Président du Sénat du Massachusetts.
Hon. L H ARNOLD, ci-devant Gouverneur du Rhode Island, actuellement Membre du Congrès.
Hon. WM. WOODBRIDGE, ci-devant Gouverneur du Michigan, actuellement Sénateur des Etats-Unis.
Hon. J T MOREHEAD, ci-devant Gouverneur du Kentucky, actuellement Sénateur des E. U.
Hon. J F SIMMONS, Sénateur du Rhode-Island au Congrès des Etats-Unis.
Hon. SAMUEL S PHELPS, Sénateur du Vermont au Sénat des Etats Unis.
Hon. WM. UPHAM, " "
Hon SOLOMON FOOTE, Membre au Congrès, pour l'Etat du Vermont.
Hon. H D FOSTER, Membre au Congrès pour la Pensylvanie.
Hon. M L MARTIN, Délégué du Wisconsin au Congrès
Gen A C DODGE, Délégué de l'Iowa au Congrès
R F STOWE, Esq, Greffier de la Chambre des Représentans
C C TROWBRIDGE, Esq, Détroit, Michigan.
GEO. W JONES, Esq, Surveyor général, Dubuque, Iowa.
JOSEPH HOXIE, Esq, No 76, Wall street, New York.

On peut se référer à plusieurs autres personnes haut placées dans l'estime publique, lesquels confirmeront tout ce qui a été dit en faveur de cette inappréciable médecine.

Dr. GEO. B GREEN, Propriétaire, Windsor (Vermont).
REED, BATES & AUSTIN, Droguistes en gros, No 26, Merchant's Row, Boston, Agent général.
Prix de la bouteille—$1; 6 bout. $5.
A vendre à la Nouvelle-Orléans chez

J. Wright et Co

151, RUE CHARTRES.

☞ ATTENTION.—Chaque bouteille du VERITABLE BITTER OXIGENE est couverte d'une enveloppe imprimée en anglais, français et espagnol, avec la signature du propriétaire Geo B. Green, sur trois côtés et une étiquette gravée sur le haut de la bouteille, avec la signature de *Reed, Bates et Austin* seuls agents-généraux. 10 juil—1f

ORLEANS HIGH SCHOOL.

RUE DE L'ESPLANADE.
ERASTUS EVERETT, A. M.,
Directeur et Propriétaire.

LES diverses parties d'un enseignement complet sont dirigées par M. Everett lui-même, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, faites au High School, est basé sur les programmes des meilleurs collèges du Nord et d'Europe; et comprend les langues mortes, grec et latin, les langues vivantes, anglais, français et espagnol; la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la versification, la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances solides et variées qui pourront les rendre plus tard capables de remplir honorablement les diverses positions qu'ils voudront occuper dans le monde.

Les langues modernes (l'anglais et le français en particulier), ainsi que les mathématiques, sont le fondement de l'instruction donnée au High School, qui offre des avantages réels et inappréciables aux jeunes gens qui se destinent aux professions industrielles et commerciales.

P. S. Les parents qui désireraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Steel, libraire, 14, rue du Camp;—chez M. Lelièvre, rue Royale; et au siège du collège, rue de l'Esplanade, 57 et 58. 10jan

INSTITUTION DE LA N-ORLEANS

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
Pension, demi-pension et Externe,
No 252, RUE DUCAMP,

Sous la direct on du Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE institution est sous la direction immédiate de [illegible] avec un autre professeur. Des professeurs de grandes capacités sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrément, la musique vocale et instrumentale la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'instruction de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour l'instruction des enfants de tous âges. Les professeurs unissent leurs efforts pour assurer les progrès des élèves et les former au bon ton, aux manières considérées comme les enfants de la maison.

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public et l'on donnera aux parents qui le désirent les recommandations de parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.

Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macaulay aux classes les plus avancées. L'institution possède des instruments pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations sont par lettres ou de vive voix. oct—1e

BUREAU DE L'EXECUTIF.

BATON ROUGE, 30 juin 1851.

ATTENDU que Antoine Boché s'est adressé à moi pour le cancellement des bonds suivants, savoir: Trois bonds de la somme de dix mille piastres chacun, datés 1843 (la copie principal), ensemble avec J B Blache comme sécurité: lesdits bonds ayant été donnés pour garantir la fidèle exécution de ses devoirs comme encanteur de la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, pendant les années 1839, 1840 et 1841.

En conséquence, toutes les personnes intéressées sont par ces présentes notifiées d'avoir à déduire au bureau du Secrétaire d'Etat, dans la ville de Bâton Rouge, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la date de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous mon main et le sceau de l'Etat en la ville de Bâton Rouge, le 30me jour de juin A D 1851, et de l'Indépendance des Etats-Unis, la soixante quinzième.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 2juil—30t

A. Hernandez,

Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.

RUE ROYALE, 132, HOTEL ST-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hôtel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger s'y trouve réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se munir de ce que le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien.

11 janv—a

VICTOR HEBERT

PROVISOIREMENT

114, *rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.*

Il reste à placer, pour l'année courante, quelques abonnements aux publications suivantes:

L'Illustration, Journal Universel.
Modes Parisiennes.
Magasin Pittoresque.
L'Image (Revue Catholique.)

JOURNAUX DE MEDECINE ET DE PHARMACIE.

Le Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales.
Le Bulletin de Thérapeutique.
Le Journal de Chimie Médicale.
La Gazette Médicale. 10 juil

Victor Hebert,

Provisoirement 114, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti.

REDUCTION REELLE DE 20 p. 0/0

FORCÉ pour cause de réparations, de quitter momentanément son magasin et voulant pour sa réinstallation renouveler ses marchandises, Vor. Hebert informe les marchands et le public en général, que jusqu'à cette époque ses articles subiront une réduction réelle de 20 p. 0/0.

Librairie, papier peint, registres, fournitures de bureaux, livres élémentaires français et anglais, livres de Piété, cartes à jouer, &c, &c. 13juin—1f

DELCROIX,

MAGASIN DE PAPIER PEINT,

Rue de Chartres, No 106,

Entre St-Louis et Conti,

VIENT de recevoir par le navire Carrack, un grand assortiment de papiers peints, de toutes qualités et des dessins les plus nouveaux, qu'il vendra aux prix les plus réduits. Il invite MM. les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ces marchandises;—elles seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché que chez lui. Il se charge de la pose du papier. DELCROIX.
26 juin 106 rue de Chartres

Marchandises Sèches.

Toileries.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:

Toiles d'Irlande 4/4 sans apprêt;
do do pour taies d'oreiller;
do do à draps en 6, 10 et 12/4
Ouvres damassés pour nappes 8 et 10/4;
Nappes damassées, en toutes grandeurs;
Serviettes do do do;
do et services toile à barres rouges;
Ouvré à œil de perdrix, ouvré de Russie;
do dit Huchaback;
Toiles de Paris et batiste;
Mouchoirs batiste, dans tous les genres;
Coutil uni, blanc et écru;
do fantaisie, un grand assortiment;
Toiles du Nord;
Ginga et fil d'épreuve;
Brins fil pour moustiquaire.

Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises, convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés.

BARRIERE, LACAPERE & CO,
24m 20, rue de Chartres

Manufacture de Plomb de Netherville, Wm Netherville, Propriétaire West Philadelphie.

LES soussignés propriétaires de cette célèbre manufacture, ont constamment en mains, un assortiment de blanc de céruse de toutes qualités par, extra No 1, colis de toutes grandeurs, à vendre par E J HART & Co
11 juin 79, rue Tchoupitoulas

SUCRE DE LA HAVANE—136 caisses en débarquement du brick Joséphine, de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC,
19juil 36, Vieille Levée

Institution de Mme Dérou.

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

ANCIENNE MAISON DE MME LAURA,

Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Année 1850—51.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont consacrés aux récréations des élèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en anglais et *en français*: elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, *arrivant de Paris*, sont chargées de l'enseignement *des classes françaises* et du *Piano*. Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de *Mme Lairis*, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante au pays: cet enseignement est sous la direction de *Mme K. Desroyaux*, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (*sciences et lettres*) sont professés par *M. W Adam*, précédemment professeur à *Harvard College, Cambridge, Mass*.

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un *cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instruments à cet usage*; ce cours sera dirigé par *M. C.M. Sears, de l'Université de la Louisiane*.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par *M. De Vries*.

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par *M. Elie*, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Ancelin.

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de *l'instruction religieuse*; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir*.

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

INSTITUT ST-LOUIS,

Dirigé par Mme DEROU,

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

(ANNEE 1850—51)

Nouvelle Orléans, rue St-Louis, No. 146, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel, que sous le rapport intellectuel et moral. Mme DEROU élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, (Maison St Denis), à modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St-Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout le local très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation si exceptionnelle que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme DEROU veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles consacrent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie. M. ORTON, professeur d'anglais bien connu à la Nlle-Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux maîtresses d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la langue anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, outre les leçons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme DEROU font eux-mêmes des cours dans les différentes branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts personnels, garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs Elèves.

Pour la musique, (piano, harpe et solfège), Mme LAVILLEBEUVRE en a la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St-Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale. Ce talent jeune et actif, si justement classé en tête des célébrités artistiques de la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique, dans la pension de Mme DEROU, une supériorité marquée. Pas une maîtresse qui puisse mieux joindre l'exemple au précepte: et c'est là souvent tout le secret de l'avancement des Elèves. Du reste, un examen de musique ayant lieu chaque mois, est destiné à constater les brillants et rapides progrès des Elèves de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qui sont encore dans une autre pension de la ville. Mme DEROU dirige elle-même les exercices religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé Trinchera les prépare à la 1re Communion et à la Confirmation, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis.

Institution de Mme A. CLARK.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
(Ancienne Maison de Mme D'Hallu.)
Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Hallu, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonté de ses classes, recevra toutes les améliorations que peuvent ajouter au bien-être moral et physique des demoiselles qui y seront placées. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par des professeurs d'un talent éprouvé, qui jouissent depuis longtemps attachés à l'établissement. Les leçons de langues, d'arts d'agrément, en conduiront tout [illegible] la semaine. Les plus grands soins et une surveillance attentive seront exercés sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est la première base des études. Un ecclésiastique [illegible] préparera les enfants à la première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES DEUX SEXES.

Rue St. Claude,

entre les rues des Ursulines et du Bayou, (vis à-vis de St-Augustin.)

Dirigé par Mr et Mme LEFOULLON.

M. et Mme LEFOULLON ont l'honneur d'informer le public et les mères de familles qu'ils viennent leur établissement. Ils veillent avec le plus grand soin à la conservation de la santé des enfants confiés à leurs soins, [illegible] qu'ils ont approprié aux besoins de l'enfance.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr. et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais, des soins particuliers sont donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats Unis et de l'Antiquité, à celui de la géométrie, de la tenue des livres et de l'arithmétique appliquée à la science du commerce, et, que l'enseignement du dessin du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de tous les genres de travaux d'aiguille, est l'objet de leurs soins, bien que ces leçons ne soient payées à part.

Mr. et Mme Lefoullon s'efforcent surtout, de répandre entre elles toutes les branches de l'éducation la morale et par la reli[gion] 9janv—a

Education Classique et Générale

PAROISSE ST CHARLES.

John Cloff, principal, l'autrefois professeur des langues classiques et de littérature anglaise au Collège Jefferson.)

LE but de cette institution est de porter l'éducation à un niveau plus élevé et de faire cesser la nécessité où se trouvaient les parents d'envoyer leurs enfants chercher une instruction solide hors de la Louisiane.

Située à 1½ milles au dessus de Carrollton, sur les bords du Mississipi, et accessible de tous les points de l'Etat, l'Institution se recommande par sa position même et la pureté de l'air. Rien n'a été négligé pour assurer aux élèves, avec une éducation soignée, une excellente santé et tous les agréments de la vie matérielle.

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans un but utile. On y enseigne les langues latine, grecque, française, espagnole, et les mathématiques, en outre de tous ce qui constitue une bonne éducation anglaise.

Prix $300 par an.

S'adresser à MM Félix Grima, F. C. Bell, Bouligny, et Ganucheau, F J Durant, à la Nlle-Orléans: MM. Ed, Fortier, paroisse Jefferson, J. P Pierre, Dr. Logan, A Labranche, St-Charles; A. B. Roman, Valcour Aime, St Jacques, et Chs. Gayarre, secrétaire d'Etat, à Bâton-Rouge.

N. B. MM. Bouligny et Ganucheau, No. 22 Vieille Levée, Nlle-Orléans, se chargent de toutes communications pour M J. Cloff. 6nov—

INSTITUTION JEFFERSON.

53, *rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.*

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.	
Demi-pensionnaires,	16	do
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do
do do de 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois	
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

L'ACADÉMIE DE COMMERCE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS

a été transférée au No. 17, rue Dauphine.

LES cours professés dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise; — Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et éloquence. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera rendue si facile par l'analyse du son que leurs voix accoutumées par degrés aux sons élémentaires, à l'accentuation et inflexions de chaque mots donneront aux élèves non seulement une prononciation correcte et mélodieuse, mais donneront aussi à chaque phrase l'élocution qui lui est propre. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de Jeunes Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais comme si cette langue était celle de leur pays.

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs, de 7 à 8 heures du soir. Les prix sont modérés. 15oct

UN jeune homme, acclimaté, parlant également bien le français et l'anglais, sachant passablement l'espagnol, connaissant la tenue des livres et toutes les branches de l'arithmétique, désirerait trouver de l'emploi dans une maison de commerce. Il conviendrait aussi à un ingénieur ou à un voyer, ayant rempli pendant un an les fonctions d'arpenteur. Il peut donner les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de L'ABEILLE.
10 juillet

P. W. Woodlief,

13, *rue de Chartres,*

OFFRE, à dater d'aujourd'hui lundi 28 courant, en vente son grand assortiment de MARCHANDISES SECHES, qui est un grand complet, ayant été régulièrement approvisionné par son agent de New-York. Il invite respectueusement les dames, les marchands, les habitants et autres, à venir examiner leur assortiment de ces articles et faire leurs achats ailleurs.

P. W. WOODLIEF,
26 mai—3m 13, rue de Chartres.

VIN de Madère—Importation directe—12 demi pipes vieux et supérieur, en magasin et à vendre par (Fne DE FUENTES & Co,
4juil—6 26, Vieille-Levée.

CHERRY PECTORAL

De AYER.

POUR LA GUERISON DES TOUX, RHUMES, ENROUEMENTS, BRONCHITES, COQUELUCHES, CROUPS, ASTHME et CONSOMPTION.

Parmi les nombreuses découvertes que la science a faite, dans le siècle où nous sommes, pour la prolongation de la vie humaine et le soulagement des maux qui l'assaillent, il faut placer au premier rang le précieux pectoral de Ayer. Les merveilleux résultats donnés par cette composition ont établi d'une manière incontestable ses vertus curatives. Nulle médecine ne peut être comparée à ce médicament pour la guérison des différentes maladies pulmonaires, maladies qui frappaient jadis si impitoyablement notre société. Aujourd'hui le remède à cette maladie a été trouvé et le danger des affections pulmonaires a disparu. La place nous manque pour la publication des nombreux témoignages de guérisons opérées par le Pectoral de Ayer, nous nous contentons de donner sur ce médicament l'opinion de quelques hommes, haut placés dans la science.

Opinion du président de Amherst Collège, le célèbre professeur Hitchcock.

M. James C. Ayer:—J'ai employé à mon usage particulier votre *Cherry Pectoral* pour une affection de bronchites, et je dois déclarer que c'est une admirable composition pour toutes les maladies du larynx et de bronchites. Si mon opinion sur l'efficacité de votre remède peut vous être de quelque utilité, vous pouvez en faire l'usage qu'il vous plaira. EDWARD HITCHCOCK, L. L. D.

Opinion du célèbre professeur SILLIMAN, *professeur de chimie, minéralogie, etc,* au Collège de Yale et membre de plusieurs sociétés médicales et littéraires d'Europe et d'Amérique.

Je déclare que le Cherry Pectoral est une admirable composition et un puissant remède pour la guérison des maladies pour lesquelles il est préparé.

Le Major PATTISON, président du Sénat de la Caroline du Sud, a été guéri par ce médicament d'une inflammation des poumons.

Opinion d'un médecin distingué du Maine.

SACO, Maine, 26 avril 1849.

Dr. J. C. AYER—J'ai adopté l'emploi de votre pectoral dans ma pratique et je le préfère à tout autre remède pour les maladies pulmonaires. Après un grand nombre d'essais je suis convaincu qu'il guérissait toutes les affections des poumons. Je le recommande invariablement pour toutes les maladies de poitrine et le considère supérieur à tout autre remède.

Je suis, etc,
J. S. CUSHMAN, M. D.

A vendre par James C Ayer, Chimiste à Lowell, Mass., et à la Nouvelle-Orléans, chez

J. WRIGHT & Co.

No 151, rue de Chartres, N. Orléans:
10 juil—2ai—dj—merc,sam

Coffres-Forts à l'épreuve du Feu.

Le soussigné a en main un grand assortiment de coffres-forts améliorés et patentés de Rich & Co, petite, médium, grande et extra-grande avec et sans serrures, de Yale, patenté à l'épreuve de la poudre. Jamais aucun objet de valeur n'a été perdu ou matériellement injurié dans ces coffres-forts pendant qu'ils étaient exposés au feu. Les personnes engagées dans les affaires paient annuellement de fortes sommes pour assurer leur marchandises, et négligent généralement de se munir d'un bon coffre-fort pour garantir leurs livres et papiers. Aucun de ceux qui ont appris par expérience l'importance de sauver leurs livres ne peuvent comprendre que l'on cherche à économiser en s'achetant pas cet article de première nécessité.

Douze coffres forts éprouvés avec les certificats de leurs derniers propriétaires et autres témoignages des plus concluants peuvent être examinés, en s'adressant à ISAAC BRIDGE,
9juin 76 rue des Magasins

Ι Σ Φ

GOUTTES Grecques de NOCHER.

REMEDE certain contre la Migraine, la fièvre en frisson, la jaunisse, la dyspepsie, la diarrhée chronique, le mal de mer et le choléra. Il n'y entre pas la plus légère parcelle de mercure, quinine ou morphine. Pas être un pensée curative qui guérissent positivement les maladies ci-dessus énumérées, remettent l'estomac en bon état et rendent ces douleurs aiguës qu'on attribue souvent au rhumatisme. Elles ne tiennent aussi contre la gravelle et sont excellentes comme vermifuge.

Elles sont préparées par le Dr J B Fancher, No 150, rue Fulton, à New-York—En vente, à la Nouvelle Orléans No 127, rue du Canal, chez E D Beach agents pour la Louisiane, et les Etats d'Alabama, Mississipi, Arkansas, Texas, et Floride.
11 fév—1an

THOMAS C. PAYAN & Co.

Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillements confectionnés.

No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.

VIENNENT de recevoir par les navires Ohio et Pacific, et recevront par chaque voyage de ces paquebots le reste de leur assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturées pour le marché et à vendre à très bon marché pour du COMPTANT OU SON EQUIVALENT.

HABITS—Castors—Redingotes, paletots, sacs, boulevards, pardessus, tout aller, burnou, habits nouveau genre, habits courts et à cheval.

ETOFFES—Draps et casimir noir, bleu, brun, vert, bronze, tweed, gris acier mélangé et couleur claire, français, anglais, allemands et américains.

PANTALONS—En drap noir et bleu, satin laine, et casimir couleurs, fauve, vert, mélangé, jaune, à carreau, et autres couleurs, tout à fait nouveau genre, français et anglais.

GILETS—Casimir noir, bleu, mélangé, fauve et vert, cachemires fantaisie, valence, bombazine noir, mérinos noir et satin noir, à carreaux et à raies, grenadines, satins noirs et fantaisie, brodés, etc.

[illegible]

Pardessus en couverts, burnou, ponchos, paletots et gilets ronds, en drap [illegible], castors, kerseys et pantalon, gros de Guinée rouge, bleu, bêche, chemises, pantalons en coton, Taylor à laine et Hickory; pardessus en caoutchouc; manteaux, pantalons, casquettes, sacs de voyage, tâtes d'ypsilons, *Life preserver* et casquettes huilées pour le mauvais temps.

Trois caisses de chaussettes tricotées; cotons des Indes, françaises, américaines, unies, à raies et bleu fantaisie.

FOURNITURES.

Chemises de peau en coton blanc et écru et fil de Lisle, gilets et caleçons en merinos, laine d'agneau soie, &c, chemises en calicot, toile, coton blanc et écru, cravates satin noir et fantaisie, mouchoirs, blancs, brodés, à dessins, en soie et en batiste, chaussettes en laine et coton; gants fantaisie, noir, en mérinos et daim.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes qu'ils offrent à des prix excessivement bas:

Barèges laine unis et imprimés, de soie chiné, grenadine nappes à carreaux de soie, soieries noires de toutes les qualités, jaconat français haute nouveauté, do anglais, organdis brodés, batiste d'Écosse, toiles du Nord unis, à carreaux et à raies, indiennes claires, neuve de percale, bas de coton, mousseline laine et coton, à raies, à carreaux, chambrai, mousselines brodées pour robes, à raies, satinées pour robes, do à petits carreaux, à raies, do pour habits, blanc, à raies, do brochées, do à jour, brodées à jour, mouchoirs batiste, linon, coton, baleine, percale, mull-mull, batiste de piera, tarlatane brodée, mousseline pour moustiquaire brochée, guipures, guipure brodée, à carreaux de jaconat, uni, blanc et écru, manches brodées, cols mousseline brodés, manchons batiste brodés et enfants, voilettes brodées, de tulle pour hommes, femmes et enfants, voilette brodée de blonde, voiles de barège, do gaze, de toutes les couleurs, toiles à drap 10/4 11/4, 12/4, 13/4, toiles de Paris, linges de table, damassés et autres, bas de soie, gants de soie, fil d'Ecosse, cas et bretelles et qualités assorties, bretelles pour hommes et enfants.

Un assortiment complet de parfumerie, etc. etc.

BILLIEUX & REGGIO,
10 mars 23R, Bourbon

EN débarquement des navires Belle Assise et Alexandre, de Bordeaux.

70	barriques vin rouge ordinaire;		
12	do	do	Cantenac,
40	caisses sardines de Nantes,		
350	do	vin rouge St-Julien;	
110	do	do	Bauzan;
50	do	do	Bel Air;
30	do	do	Lafitte;
30	do	do	Latour;
25	do	do	Haut Brion, à vendre par

FERBOS FRERES,
3 juillet 247 et 249, rue Royale encoig Dumaine

VIN MUSCAT—100 caisses, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par
O VALETON & CO,
17m 25, Tchapitoulas

BOUCHONS—30 balles de 15 000 chaque, pour bouteilles à vin, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par
O VALETON & CO.,
17mai 25, Tchapitoulas

SARDINES à l'huile—8,000 boîtes, demi et quarts de boîtes, à vendre par
O VALETON & CO,
17m 25, Tchapitoulas

COGNAC de la Rochelle, en débarquement du navire John Holland, de Bordeaux, 20 demi pipes, 25 quarts do La Lessage et Co, La Rochelle, à vendre par O. VALETON & CO,
22 mai No 25, rue Tchoupitoulas.

VIN rouge—160 barriques et 200 caisses, en débarquement du navire Belle Assise, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
8 juil 15, St Louis

Librairie Française.

56 RUE DE CHARTRES.

LE soussigné, rentré en possession de cet établissement, informe son ancienne clientèle et le public en général qu'il vendra à DES PRIX VERITABLEMENT REDUITS LES MARCHANDISES DE SON FONDS.

Savoir: Bijouterie de Paris; livres français et espagnols; papeterie et fournitures de bureau, de dessin et de peinture; gravures, lithographies et études par Julien et autres; coutellerie fine et parfumerie; parapluies et cannes; articles pour pêcheurs; fleurets et tout ce qui concerne l'escrime; cartes à jouer; billes et queues de billard; accordéons; lunettes et lorgnettes; éventails; et un grand assortiment d'objets de fantaisie et de toilette pour hommes et pour dames.

Sa librairie, des plus considérables et des mieux assorties qu'il y ait en ville, est constamment augmentée et renouvelée par les arrivages de France; on y trouvera donc toujours les nouveautés comme les anciens ouvrages.

Il se charge d'exécuter lui-même à Paris, toutes les commandes qui lui sont confiées soit en librairie, soit en articles de Paris. ALEX PAYA,
56 rue de Chartres,
17 juil—a entre Bienville et Douane

Chaudières à sucre du Tennessee

FREDERICK STACKER ci-devant STEWART & DICK.

LE soussigné, seul agent de ce vaste établissement, tient constamment en main un assortiment complet de chaudières, garnitures de fourneaux et grilles, des modèles les plus approuvés.

La préférence marquée accordée à ces chaudières par les habitants sucriers de la Louisiane et du Texas depuis près de vingt-cinq ans, et qu'ils continuent toujours, est la meilleure preuve de leur supériorité au-dessus de tous autre article du même genre offert dans ce marché, à vendre par
J. U. LAVILLEBEUVRE, seul agent,
6 ja 57 rue Carondelet

B. TATOUT & CO.,

161, *rue de Chartres, encoignure Toulouse.*

OFFRENT aux marchands de la ville et de la campagne, un bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, qu'ils vendront à des prix modérés, savoir:

Bas blancs anglais, noirs et gris mêlés;
Bas blanc et couleurs assortis pour fillettes;
Chaussons écrus, gris mêlés et chemises de peau
Bretelles pour homme et enfant, de toute description;
Gants soie couleurs, unis et fil noir;
Lacets, agrafes et galons assortis;
Fil paisselé noir, bleu, écru et soie à coudre;
Boucles à pantalon et épingles à cheveux;
Boutons os, nacre et agathe;
Peignes à retord et démêloirs buffle et façon;
Dés à coudre et anneaux à rideaux;
Chapelets et médailles or et argent;
Aiguilles Worrin et épingles de tous les Nos.;
Papier à épistoler, à lettre et cartes à jouer;
Parfumeries assorties, telles que savon, huile à cosmétique;
Eventails fins, brosses à cheveux, à barbe et à dents;
Couteaux de poche, de table et ciseaux assortis;
Cuillères fer-battu et en métal, ainsi à café;
40 cannes éventails à laine, et une infinité d'autres articles, &c, &c 25av

VENTES DE CE JOUR.

Esclaves de famille, à vendre sans réserve.

PAR J A BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, le jeudi, 31 juillet, à midi, à l'Arcade de Banks, les esclaves et après décrits, savoir:

HARRIET, âgée de 30 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

FRANCES, âgée d'environ 16 ans, bonne domestique de maison et gardienne d'enfant; elle est couturière, très intelligente et active. Elle a lutté sa maîtresse une fois, autrement elle est pleinement garantie.

Conditions—La moitié comptant, la balance payable du 1er au 4 janvier 1852, en billets endossés à satisfaction et portant intérêt à huit pour cent par an.

Aussi—Le griffe PETER, bon cuisinier français et américain, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Le griffe WILLIS, bon domestique de maison et âgé de 25 ans, garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions, comptant.

Le griffe COLLYN, âgé de 20 ans, excellent domestique de maison, servant à table, et pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Les actes de vente devant T. O. Stark, aux frais des acquéreurs. 30 juil

Vente par catalogue de Marchandises Sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, le 31 courant, sera vendu à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

125 colis et lots de marchandises sèches, comprenant un choix de mousseline blanche et couleur, tous genres, barèges français, jaconats et organdis, indiennes deuil et couleur, toile d'Irlande, de toiles à draps, toiles de Russie, fil patenté, cotonnade, mouchoirs Madras, mouchoirs batiste fil, rideaux, bas, dentelles, etc, etc, etc.

Ainsi qu'un grand assortiment d'étoffes à raies pour matelas, toile de coton blanche et écrue, etc.

Conditions libérales à la vente. 30 juil

Succession de l'honorable Henry A. Bullard.

PAR J. L. CARMAN, Encanteur.

JEUDI 31 juillet courant, à 4 1/2 heures de l'après-midi, il sera vendu à l'encan au No 40, rue des Magasins, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable J. N. Lea, juge de la 2de Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 17 juillet 1851, pour compte de la succession de feu l'honorable Henry A. Bullard, la bibliothèque de droit du défunt, consistant en une grande collection de livres de droit, français et anglais. 21 juillet—21,26,31

Salsepareille de Bull.

EN quart de bouteille et d'une force SIX fois supérieure et à la plus pure Salsepareille de Honduras, et à n'importe quelque autre préparation semblable, aille en Amérique.

Prix $1 la bouteille ou six bouteilles pour $5.

Il a été reconnu depuis plusieurs années, que, la S saepareille prise et préparée d'une manière convenable, était une panacée universelle pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que *l'extrait de Salsepareille de John Bull*, est aujourd'hui le seul remède de ce genre, d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agents chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de BULL contient également des extraits de plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison, résulte *l'agent curatif le plus actif qui ait encore été donné au monde.*

CETTE MEDECINE EMPLOYEE SELON LA FORMULE GUERIT INVARIABLEMENT LES MALADIES SUIVANTES: Scrofules, Cancers, Tumeurs, Eruptions sur la peau Erysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des amygdales, Syphilis, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies résultant de l'emploi du mercure, pertes d'appétit, douleurs de côtés et d'épaules, débilité générale, assoupissements, jaunisse, Constipation, mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phtisie. Irrégularités chez les femmes, abattements d'esprit, migraines, transpiration, imprudences, maladies chroniques de la constitution &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, supérieur au *blue lick*, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Balz.

BONS TEMOIGNAGES.

Le Ohio State Journal s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull.

Elle n'a pas d'égale! Cette assertion n'est point exagérée. Les effets miraculeux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux mois que cette Salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage, attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

☞ Lisez encore et vous serez convaincu que la SALSEPAREILLE DE BULL EST LA MERVEILLE DE MONDE et qu'elle vous guérira, quelle soit le temps que vous ayez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la SALSEPAREILLE DE BULL.

Louisville, 31 mai 1849

Mr. John Bull. Monsieur,—J'ai long-temps souffert d'une forte douleur du foie, ainsi que de migraines. J'ai essayé sans succès toutes les Salsepareilles, heureusement la vôtre m'a été indiquée, et trois bouteilles seulement m'ont apporté plus de soulagement que toutes les autres médecines que j'ai prises. Je suis donc heureux de pouvoir recommander votre remède à toutes les personnes malades.

Agréez, &c. P. H. OWEN.

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, lisent ce qui suit; elles apprendront par là ce qu'elles ont encore à espérer.

M. J. Bull—Monsieur.—J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce que l'on peut souffrir. J'ai essayé tous les remèdes; enfin je désespérai de ma guérison lorsque l'on m'engagea à employer votre Salsepareille. Je le fis, et depuis ce moment, mon rhumatisme a disparu, et ma santé est complètement rétablie. Voici plusieurs mois déjà que je suis guéri et je prends plaisir à vous témoigner ma reconnaissance en déclarant que votre remède est sans pareil pour le rhumatisme. ISHAM BRIGGS.

Union Town,—Union Co. Ky.—18 Mai 1848.

Du Dr. Wm. T. Prentiss.

Mr. Bull—J'ai employé votre Salsepareille avec le plus grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques telles que la teigne, la lèpre, et dans toutes les maladies qui semblent nécessiter pour leur guérison une modification dans le fluide du corps. Je pense que cette composition est préférable à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à ce jour, et je ne doute pas que les médecins ne la recommandent, si la valeur en apparait quelles sont les substances qui la composent.

W T PRENTISS, M. D.

Lewisport, Ky. 4 déc. 1847.

Il serait peut-être inutile de produire de nouveaux témoignages en faveur de ce grand remède. Il suffit de l'essayer pour être convaincu de sa supériorité. Il n'a été créé que sont atteints de maladies chroniques, dérangement, et dépuratif de surface, et qui ont fait usage du mercure, en fantaisie, ou qui se trouvent dans quelque condition de la tentative, et se convaincront par eux-mêmes de sa valeur. Il y a des milliers de personnes qui souffrent. Ils peuvent être guéris.

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes, qui puisse se rencontrer actuellement. Dans les femmes au cas où la constitution est affaiblie, où l'énergie nerveuse a disparu, lorsque les forces viennent à manquer au moindre effort, que le visage est pâle et incolore, que le corps s'affaiblit sans énergie, que l'esprit est troublé et comme accablé, alors que la santé est détruite et qu'on désespère de la rétablir, et que la nature s'éteint, la Salsepareille de Bull est le véritable remède. Il soutient la nature dans ses efforts, et régularise toutes ses fonctions, embaume tout le système organique, renouvelle constamment l'énergie vitale, rétablit la régularité des menstrues, et en arrête les excès, crée un sang pur et sain, et rend à la face la fraîcheur qu'elle a perdue. Les dames n'en savent que guérir leurs vices, chroniques enfin, ou ne produisent l'altération en la suite de leur condition de ce remède, et elle a verront cesser leurs souffrances sans retour. Que de chagrins ne leur épargnera-t-il pas! [illegible]

Beauté et blancheur de la peau.

Avec quel plaisir nous admirons la beauté, la blancheur, la transparence, de la peau et sa couleur rosée! que de moyens pour se procurer cet avantage envié: cosmétiques, lotions, peintures et matières colorantes sont mises à contribution pour dissimuler la perte de cette beauté et les ravages faits par la maladie. Au lieu de tout cela, prenez la Salsepareille de Bull. Blancheur franche et véritable du teint, voilà ce qu'elle produit tandis que les matières composées que ce délétères obstruent les pores et arrête la transpiration. La Salsepareille agit sur la bile et le sang, chasse les particules morbides, active la circulation d'un sang pur et généreux, fait disparaître le teint jaune et la complexion maladive et rend la vigueur et la fraîcheur des jeunes années.

MEILLEURS TEMOIGNAGES

Que ceux offerts pour tout autre remède.

M. J. Bull—Je n'hésite pas à vous dire que je regarde votre Salsepareille comme le meilleur article qu'on ait jamais manufacturé pour la guérison des scrofules, syphilis, affections de la peau, maladies de glandes, m'en étant servi souvent dans un grand nombre de ces maladies avec le plus grand succès.

Louisville, 30 décembre 1846.

Dr JAS. M. MOORE.

M. J. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille dans plusieurs nouveaux cas de scrofules, avec le plus grand bonheur. Je suis maintenant convaincu que c'est le meilleur remède pour ces maladies.

Winchester, Ky, 1er février 1848.

JAS. M. MOORE, M. D.

Ces témoignages et les suivants dispensent de tout commentaire sur l'efficacité de la Salsepareille de Bull.

J'ai examiné les ingrédients qui composent l'extrait de Salsepareille de J Bull, et je n'hésite pas à déclarer qu'ils forment un composé salutaire et devant être efficace dans les maladies chroniques, dans lequel il sera employé.

Louisville, 6 juin 1848. L. P. YANDELL, M. D. Professeur de Chimie au Collège Médical de Louisville.

J'ai examiné la prescription pour la préparation de la Salsepareille de Bull et je pense que cette combinaison est excellente et parfaitement calculée pour réparer les altérations du système. Je l'ai employé pour moi et mes malades et pense que c'est le meilleur article de Salsepareille en usage.

Louisville, 30 mars 1849.

M. PYLES, M. D Médecin résident, attaché à l'hôpital de la Marine.

Salsepareille de Bull—Nous avons employé une bouteille de cette Salsepareille pour la débilité générale et le lumbago et l'avons expérimentée avec succès en toute connaissance de cause. Dans le même temps, nous avons employé deux bouteilles de la Salsepareille de Townsend, que nous avons payées $1 50 et nous en avons éprouvé du mal au lieu du bien que nous en attendions.

Ce remède est d'un usage journalier dans l'Ouest, répare les santés affaiblies, et rend la vigueur de la jeunesse à tous ceux qui souffrent ou sont gravement tourmentés par la maladie. Les attestations qui viennent de toutes parts, de personnes loyales et d'une grande moralité, déclarent, dans les termes les plus clairs, que c'est le meilleur de tous les remèdes offerts au public.

Il se vend en gros et en détail chez J. Bull, à son principal bureau, 81, Quatrième rue, à Louisville, Ky., et chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne. J. WRIGHT & CO.,
151, rue de Chartres

Principaux agents pour la vente de la Salsepareille de J. Bull, à la Nouvelle Orléans, à leur magasin de remèdes patentés, 151, rue de Chartres—En Gros et en détail. 31 juil—1an

PORTO (F Durand)—500 quarts Porto, de la marque bien connue F Durand Crown, sous les clés de la Douane, à vendre par
J & J TARDOS,
28 juil 31, Vieille Levée

VIN BLANC—506 caisses vin blanc Haut Sauterne 1846, sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par
J & J TARDOS,
28 juil 31, Vieille Levée

SARDINES—3000 quarts boîtes sardines de Canus, Deffis & Co, à vendre par
J & J TARDOS,
28 juil 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—200 paniers champagne de la marque "Bacchus" et "Iron Mark" de Dinet Peuvel Avise, sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS,
28 juil 31, Vieille Levée

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue de Cirque, No 288, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 130, rue de Chartres.

DAMEJEANNES—500 dames-jeannes de cinq gallons, 200 do de deux gallons, et 150 do de un gallon, en magasin et à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
30 ja 27 rue St-Louis

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Charles White.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

JEUDI, 28 août 1851, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, Juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 26 juil et 1851:

Les esclaves JACK et JACKSON.
Conditions—Comptant.

Les actes de vente devant O Logenbuhl, notaire public, aux frais des acquéreurs. 30 juil—4en30

BLADON SPRINGS, ALABAMA.

Les soussignés, propriétaires des sources d'eaux minérales bien connues de BLADON, informent respectueusement le public que leur Hôtel sera ouvert aux visiteurs le 1er juin prochain et que durant l'hiver dernier ils ont considérablement amélioré leur établissement; une grande quantité de chambres particulières viennent d'être ajoutées, et ils sont en mesure de recevoir au-delà de cinq cents visiteurs.

L'efficacité de ces eaux sur grand nombre de maladies par leur vertu médicinale, surpasse de beaucoup toutes les autres sources d'eaux minérales des autres Etats. Leur situation n'étant seulement qu'à 4 milles de la Rivière Bigbee dans le comté de Chactow, Alabama, dans une région aussi saine qu'aucune autre partie du Sud ou de l'Ouest. Elles sont accessibles par bateau à vapeur, dans toutes les saisons de l'année. Il serait inutile d'essayer une description du bien que peuvent procurer ces eaux, il nous suffira de mentionner que les maladies suivantes ont été guéries—douleurs d'estomac, maladie de foie, ulcères, faiblesse de constitution, goutte, hydropisie, l'asthme, maladie de peau, et particulièrement les rhumatismes, et en général aucunes maladies chroniques ne résistent à l'effet curatif de ces eaux.

Nous répétons qu'il n'existe rien aux Etats Unis en fait d'eaux minérales, qui soient supérieures à celles de Bladon, ainsi que des certificats de personnes des plus respectables peuvent l'attester.

Beaucoup d'améliorations sont en voie de progrès pour le plaisir et l'amusement des visiteurs, et constamment il sera ajouté, tout ce qui pourra aider à faire passer le temps agréablement dans cet endroit ou des plus agréables en ce genre. Il y aura deux bateaux à vapeur qui quitteront alternativement le Mobile, deux fois par semaine, pour les sources de Bladon; des voitures seront toujours prêtes au débarcadère, pour transporter les passagers. La table sera fournie de tout ce que le pays et le marché de la Mobile, pourront offrir de mieux, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour satisfaire les visiteurs.

Quant aux détails des propriétés médicinales de ces eaux, le public est prié de se référer à l'analyse d'une de ces principales sources par le professeur Brumby, de l'Université de l'Alabama.

PRIX DE LA PENSION:

Par jour,	$ 2 00
Par semaine,	10 50
Par mois,	25 00

Enfants et domestiques moitié prix.

N B Une réduction libérale sera faite pour une grande famille.

CONNOR & HENRY, propriétaires.

Pour plus d'informations et pour se procurer l'analyse des eaux s'adresser aux soussignés, agents des propriétaires.

O. VALETON & CO, 25, Tchoupitoulas.
ou à T. B. SMITH, 17, Poydras 3mai—3m

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute concurrence. Il a efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CIRCASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Felix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent

G FARGUE,

Magasin de nouveautés, No 26, rue St Charles, sous le Verandah. 1mai—3m

A VENDRE.

UN morceau de terre situé à Gentilly, à deux milles de la ville, mesurant un arpent de face au Chemin de la Crête, sur une profondeur d'environ sept ou huit arpents. Le pavage est à deux pieds de l'endroit, terre haute. Le dit morceau de terre est adjacent à la propriété de M. Cordière, sur l'habitation Fortin. S'adresser à Bouneval et Bénit. 12 juin

Résidence d'été à vendre.

LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs, la terre a un arpent de face au Lac, sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins, avec une maison à deux étages contenant huit chambres, galerie tournante de dix pieds, cuisine, écurie, poulailler, maison du jardinier, le tout en cètre bon état, il y a sur les lieux beaucoup d'arbres fruitiers en rapport, entr'autres 200 pieds de vignes, deux citernes neuves de mille gallons chacune, et de l'eau de citerne d'excellente eau de source, et en abondance.

Le wharf a mille pieds de long, la cabane à bain peut contenir vingt personnes, le tout construit l'été dernier.

Pour les conditions, s'adresser à
G. LEGENDRE
27 mars rue Bienville No 11

Victor,

RUE ST-CHARLES No 16,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général, qu'il continuera pour son propre compte le même genre d'affaire qu'il exerçait comme associé de MM Léon Le Bonhomme & Co les prix pari jusqu'à ce jour.

Il profite de cette circonstance pour remercier les habitués de sa maison du libéral patronage dont ils l'ont favorisé et l'espère de pouvoir bien mériter en leur continuation. Ses efforts tendront toujours à le mériter.

Il vient de recevoir par les navires Beatrice, Charlemagne et Brunswick, des MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE, se composant en partie de gants soie, gants fil d'écosse, de couleur, cravates légères pour l'été, chaussettes de toutes qualités, chemises, brodées, de toile et coton, porte-monnaies, porte-cigares, et tous autres articles se rapportant à son genre d'affaire. Les articles ayant été achetés en France, rendent son assortiment un des plus complets qu'il y ait en ville.

Il débarquera en ce moment quelques jolies voitures d'enfant qu'il offre à des prix très raisonnables.

Des ouvriers adroits et attentifs seront toujours à la tête de son salon de coiffure où, pour le lavage de tête il emploie un liquide dont l'effet est admirable et le secret est sa propriété. 20mars

VIN DE JEREZ—30 barils
PICADURA—30 sacs de la Havane.
TABAC A CHIQUER—10 barils de Lilienthal.
CACAO—50 sacs de Guayaquil.
CAFE HAVANE—100 sacs.
SUCRE de la Havane—100 caisses blanc et jaune.
HUILE D'ESPAGNE—170 jarres.
AMANDES à coques dures, écossées, douces et amères.
RIZ CAROLINE—50 boucauts reçus par le brick Alston, et 50 par le brick Palo.
CIGARES—1,000,000 Havane des meilleures marques.
CIGARETTES—Des marques Espanola, Bol, Figaro et Maduro.
GRAINES pour oiseaux—15 barils.
SALSEPAREILLE—10 balles, à vendre par
B VALLS,
18 juil 27, Commune

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux:

25 barriques Montferrand;
50 do vin St-Julien;
75 do vin de Bordeaux;
200 caisses vin rouge;
160 milliers bouchons à bouteilles;
6 do bouchons à damejeannes
50 paniers bouteilles vides, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
4 juil 13 et 15 St-Louis

BRIQUES A FEU de Pensacola et de Pittsburg—25,000 de Pittsburg et 30,000 de Pensacola, à vendre par THOS. BLOIS,
4 juillet 91, rue des Magasins

CIMENT—550 barils ciment romain, ciment Rosendale hydraulique des meilleures marques, en débarquement et en magasins, à vendre par
THOS. BLOIS,
4 juillet 91, rue des Magasins

CHAUX—500 barils chaux de Ste Geneviève, à vendre par THS. BLOIS,
4 juillet 91, rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux de pierre, à vendre par THS. BLOIS,
4 juillet 91, rue des Magasins

BRIQUES à feu anglaises—30,000 briques anglaises, à vendre par THS. BLOIS,
4 juillet 91, rue des Magasins

CHAPEAUX PAILLE pour hommes—6 caisses, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue de Chartres

IODURE DE POTASSIUM—1 caisses Iodure de 50 flacons, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue de Chartres

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux:

30 barriques vin rouge bon ordinaire;
10 do do vin rouge;
16 do vin blanc Preignac, à vendre par
PAUL LACROIX,
30 juin 13, rue Toulouse

COGNAC ET ABSYNTHE—25 quarts Cognac quatrième preuve, 10 huitièmes do
30 caisses absynthe, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
30 jn 27 rue St Louis

VINS BLANCS—30 barils vin blanc Haut Sauterne;
25 do do do Haut Barsac;
20 do vieux do Ht Sauternes Ch Rieussec,
50 caisses do do do;
150 do do vin blanc Sauterne, M Sue, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
30 jn 27 rue St Louis

GELATINE—1 boucaut, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue de Chartres

VEAUX CIRES—40 douzaines, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue de Chartres

EAU DE VIE—A Seignette et autres marques de Cognac et Charente, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue de Chartres

VIN ROUGE—40 barriques en débarquement de la Belle Assise, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
3juil 36, rue de Chartres

KIRSCH SUISSE—10 caisses kirsch, de la marque Yerasu & Lecoultre, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co.
25ja 23, rue St Louis

EAU DE COLOGNE—4 caisses vraie marque de Farina, reçues et à vendre par
J Y DE EGANA,
11ja 47, rue Bienville

6 Caisses fusils doubles, à vendre par
H DE GOER & RIFFLARD,
29 avril 21, rue des Magasins

EN débarquement des navires Salamander, Belle Assise et Alexandre, de Bordeaux,
48 barriques vin blanc,
48 do do rouge,
5 ¼, 10 ¼ et 10 huitièmes eau-de-vie de Laurent et Dupont, "La Rochelle,"
5 ¼ et 20 ¼ eau de-vie de Pinet Castillon & Co, "Cognac."
THOMAS PINET & CO.,
1er juillet 20, rue Conti.

VIN—EN débarquement du navire Prince Albert, de Bordeaux:
48 barriques vin rouge,
450 caisses de 12 bouteilles, vin rouge St Julien, à vendre par V & B MAIGNAN,
8 juillet 88 et 87, rue St Louis

BŒUF—120 barils prime, croisé à l'inspection à vendre par C T BUDDECKE & CO,
30 juin 100, rue Tchoupitoulas.

CONDUITS aux épaves de la Première Municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et Ste-Anne:

Un CHEVAL bai, sans marque sur le corps ni aucune étampe visible.

Une JUMENT alezane, une petite étoile au front; sans aucune marque ni étampe visibles, et une poulain, bai.

Si d'ici au 1er août, les dits animaux ne sont pas réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés par T. J. Spear, encanteur.

MICHEL DUREL,
28 juil—3f30 Gardien des Epaves

Deux voyages par semaine.

Pour la Rade Sud-Ouest, Fort et points intermédiaires, le vapeur G. L. DOSWELL, Capitaine A. Lanoux partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville les lundi soir.

Pour le Canal Rappelet.—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet, continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à MINISTER & ANDERSON, 51, Poydras, BRAND, ADAMS & Co.
4nov 53, Vieille Levée

Passage pour le HAVRE.

PARTANT LE 2 AOUT.

Le magnifique paquebot fin voilier français, la BELLE ASSISE, capt. Ernest, partira comme ci-dessus. Ce navire a de superbes emménagements pour passagers de première et de seconde et pour passagers d'entrepont. Pour les conditions s'adresser à bord près du chemin de fer de Lafayette ou à A. LANFEAR & CO,
93, rue de la Commune,
ou à L. H. GALE,
28 juil—5f [illegible]

POUR LE HAVRE—Le navire [illegible] No 1, doublé et chevillé en cuivre, MARY EGLES, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai, pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au Picayune Tier de la 1re municipalité, ou à DELVAILLE & MORENO,
26juil 34, Vieille Levée

Pour Liverpool—Le navire fin voilier JAMES PENNELL, capitaine Fuller, est maintenant en charge pour le port ci-dessus et partira dans le plus bref délai. Pour fret de 3000 barils de farine ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
H J BAXTER, 79 Commune
ou à J R WHITNEY & Co,
23 juil 61 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire bon marcheur JOSEPH BADGER, capitaine Alexander, partira pour le port ci-dessus, dans le plus bref délai. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 3 3ème municipalité ou à H V BAXTER, 79, Commune

Pour Liverpool—Le navire de première classe, fin voilier ART UNION, capitaine Stubbs, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au poteau No 15, Seconde Municipalité, ou à H V BAXTER,
79, rue de la Commune, ou à
R H OFFENSANDT,
4 juillet 8, rue St Charles

COLONIE FRANÇAISE.

Les Egalitaires à Tazewell County, Virginie.

LES familles françaises, suisses et autres, qui voudraient faire partie de cette association n'ont qu'à s'adresser au soussigné aussitôt que possible.

Cette association est spécialement agricole et industrielle. Il n'y a ni information, ni enquête préalables. Les questions injurieuses et aristocratiques, d'où venez vous? où allez vous? que disiez vous? que faisiez vous? ... sont de exclues. Il suffit de déclarer au soussigné que l'on a une femme, un état, bonne volonté et qu'on aura bonne conduite envers les frères.

La quote part à payer, par famille, est minime. Cette quote part pourra être payée en marchandises ou en travail.

Lois générales. Egalité de salaire et de travail; pas de professions inutiles; pas de préjugés; éducation gratuite et obligatoire; vigilance active, un pour tous, tous par un.

On peut toujours se retirer de la colonie et être payé pour le travail fait, si l'on n'est pas satisfait. Si l'on reste, on aura à perpétuité tous les bien-êtres de la vie; tandis que dans l'infernale société actuelle, l'ouvrier honnête et laborieux possède à perpétuité .... la misère, l'esclavage, les maladies, les tourments, les déceptions, des malheurs........

La colonie, avec 100 travailleurs seulement, peut réaliser, de 1852 à 1856 un bénéfice réel et cash de plus de $15,000 000. Et la colonie peut aisément recevoir 2,400 familles.

Tazewell County est à la jonction des quatre Etats les plus riches de l'Union: Virginie, Caroline du Nord, Tennessee et Kentucky. La terre des Egalitaires est traversée par une rivière navigable, par des courants profonds et par le chemin de fer de ces quatre Etats. La température est modérée, l'air est vivifiant.

Présentement, s'adresser par lettre affranchie au DR. VIONIS,
25 juin New York, Etats Unis

Rail-Road de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.—Nouvel arrangement.—Heures des départs.—Ouverture des Avenues, chemins de fer de Louisiane et Napoléon et réduction des prix à dater du 4 février 1850.

Billet pour toute distance au-dessus de l'Avenue Louisiane, 15 cents.
Billets d'enfans de 5 à 12 ans do 10 do
do do jusqu'à l'avenue, les enfans moins prix, 10 do
50 billets pour aller au-delà de l'avenue de Carrollton, $6 00
50 billets jusqu'à l'avenue, 4 00
Abonnement personnel par mois, quelque soit la distance, 5 00

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne comme suit:

Chars par chevaux 6 1/2 h. A. M 9 1/2 et 11 1/2 P. M. do à vapeur toutes les heures de 8 h. A. M. à 8 heures P. M.

DE CARROLLTON.

Chars par chevaux—5 h. A. M. 8 h. et 10 h. P. M. do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.

Quelque soit la distance [illegible] prix 10 cts
50 billets, $4 00
Billets personnels par mois, 5 0

Heures de départ.

De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1/2 A. M.
De la rue du Canal de 6 1/2, 7 1/2 et 8 A. M.
De Lafayette en hyver 7 7 1/2 A. M.
De la rue du Canal 7 1/2 et 8 A. M.

Après ce moment les départs se succèderont toutes les 15 minutes jusqu'à 8 heures du soir, moment où les départs deviennent fixés à 8 1/2, 9, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal et 8 1/2, 9 1/2 et 10 1/2 de Lafayette. JOHN HAMPSON,
4 fév Ingénieur

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART, THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures seront fixés à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Départs du bar de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus jusqu'à ce que il y a des dames.

Billets à vendre au No 52, rue des Magasins
20 mars—1an

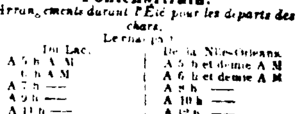

NOUVELLE-ORLEANS, CARROLLTON ET LAC PONTCHARTRAIN.

Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangements durant l'Été pour les départs des chars.

Du Lac.	De la Nlle-Orléans.
A 5 h A M	A 5 h et demie A M
6 h A M	A 6 h et demie A M
A 7 h —	A 8 h —
A 9 h —	A 10 h —
A 11 h —	A 12 h —
A 1 h P M	A 2 h P M,
A 3 h —	A 4 h —
A 4 ½ h —	A 5 h —
A 5 ½ h —	A 6 h —
A 6 ½ h —	A 7 h —
A 7 ½ h —	A 8 h —
A 8 ½ h —	A 9 h —
A 9 ½ h —	A 10 h —

Les chars partiront d'heure en heure le dimanche

☞ Prix pour aller et revenu, 25 cents.

Un omnibus part tous les quarts d'heures des rues du Canal et Chartres pour le dépôt

J W SMITH,
20 mars Surintendant.

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absents, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 28avril—1an

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne couter que le QUART de tout autre genre, à vendre par
S MASPEREAU & Co,
19 sep 25, rue Condé Agents pour les patentés

Cuisines patentées de Berbee.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en bé[illegible] pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des Water works et la chauffer à mesure qu'on en retire.

Les personnes étant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économique de commodité
S MASPEREAU & Co,
7août Rue Condé, No. 25

Etamines!

Etamines pour grand deuil.

QUELQUES caisses de cet article viennent d'être reçues par les soussignés, il les vendent à bas prix. U LAROUSSINI & Co, au coin des rues Royale et Hôpital, Maison Rouge, sur la Levée, et encoignure Baronne et Poydras, près le marché.

P S. A partir de ce jour, nous vendrons toutes nos marchandises à 25 0/0 de rabais. On s'en apercevra facilement en venant marchander, lesquelles ce sont de nos articles. 13m

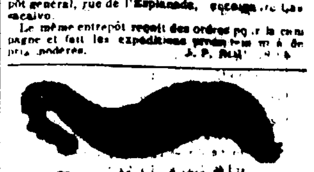

Sangsues! Sangsues!

5000 SANGSUES—Reçues par le steamboat Ohio, garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, quinze [illegible]

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait les expéditions [illegible] prix modérés. J. P. BAR[illegible]

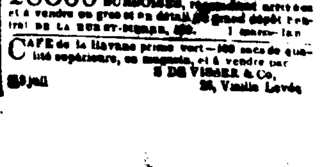

SANGSUES—SANGSUES.

L. Provost,

RUE ST-PIERRE, No [illegible]

SUCCESSEUR DE M. [illegible]

28000 SANGSUES HONGROISES, BURDOISES, [illegible] et à vendre en gros et en détail [illegible] grand dépôt central de la RUE ST-PIERRE, [illegible] 1 mars—1an

CAFÉ de la Havane prime vert—100 sacs de qualité supérieure, en magasin, et à vendre par
S DE VISSER & Co,
20 juil 28, Vieille Levée